

A.DEP.PACA

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social :
991 Avenue Pierre et Marie Curie
06700 ST LAURENT DU VAR

793 980 541 RCS ANTIBES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 02 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **25 927,79 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

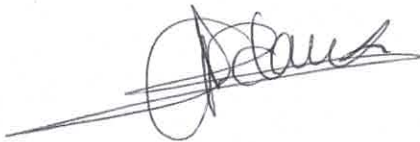
25 927,79 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi après affectation à 82 909,49 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le gérant :
Guillaume BIDAUX



Désignation de l'entreprise : SARL A DEP PACA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 991 avenue Pierre Marie Curie		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 9 3 9 8 0 5 4 1 0 0 0 3 1		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31/12/2024	N-1 31/12/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 380	AG	7 380	934	
		Fonds commercial (1)	AH	47 350	AI	47 350	47 350	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	278	(278)	(222)
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	24 593	AS	23 722	871	2 989
		Autres immobilisations corporelles	AT	64 128	AU	42 640	21 488	25 194
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 000	CV		1 000	1 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	18 087	BI		18 087	9 281
TOTAL (II)		BJ	162 538	BK	74 020	88 518	86 526	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	45 897	BM		45 897	55 623
		En cours de production de biens	BN	122 000	BO		122 000	109 571
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			4 809
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	294 892	BY	26 238	268 654	255 281
		Autres créances (3)	BZ	48 041	CA		48 041	32 768
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	75	CE		75	75
Disponibilités		CF	32 927	CG		32 927	7 167	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			1 203	
	TOTAL (III)	CJ	543 832	CK	26 238	517 595	466 498	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	706 370	IA	100 258	606 112	553 024	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 2 350		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	18 087	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Cecifin Corporation

Désignation de l'entreprise SARL A DEP PACA		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	56 982	76 742
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 928	(19 761)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	84 009	58 082
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 127	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	24 127	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	251 724	233 017
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	25	168
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	70 203	85 870
	Dettes fiscales et sociales	DY	149 362	147 062
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 662	28 825
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	497 976	494 942	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	606 112	553 024	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	379 070	392 458
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	39 765	45 993	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **606 112 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 500 035 euros** et un total **charges** de **1 474 107 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **25 928 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Evaluation des immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Evaluation des amortissements :

Catégories	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités en euros

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

